

Alexandra Cordebard, Maire du 10^e arrondissement, devient Présidente de la nouvelle entité « SEM Paris Commerces » (ex Semaest)

A l'occasion de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 octobre, la Semaest devient officiellement la « SEM* Paris Commerces ».

Ce changement de nom s'accompagne de la nomination d'une nouvelle Présidente à la tête de la société : Mme Alexandra Cordebard, Maire du 10^e arrondissement.

Une nouvelle recapitalisation à hauteur de 90M€ est aussi attendue : elle permettra à la SEM Paris Commerces et à sa filiale, la Foncière Paris Commerces, d'acquérir de nouveaux locaux commerciaux sur l'ensemble du territoire parisien.

* SEM : Société d'économie mixte

Alexandra Cordebard, élue Présidente de la SEM Paris Commerces

De formation scientifique, Alexandra Cordebard poursuit une carrière dans l'édition jusqu'en 2011. Militante depuis toujours, elle intègre l'équipe municipale du 10^e arrondissement en 2004, comme déléguée à la culture, puis devient première adjointe au maire du 10^e en 2008.

En 2014, la Maire de Paris lui confie la délégation d'adjointe en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs. Parallèlement, elle enseigne la politique appliquée à l'EHESS.

Elle est élue maire du 10^e arrondissement en 2017, puis réélue en 2020.



Alexandra Cordebard vient d'être élue à la tête de la nouvelle entité la SEM Paris Commerces (ex Semaest), dans le cadre du Conseil d'administration qui s'est tenu ce jour.

Elle a souligné son engagement pour la préservation et le développement des commerces de proximité, et précisé ses objectifs pour la SEM Paris Commerces : « **je souhaite poursuivre notre soutien aux commerçants et artisans, et nos politiques publiques en faveur des commerces de proximité, dans tous les quartiers de Paris, et en particulier dans les quartiers prioritaires.**

Ces commerces sont essentiels pour notre ville, pour les Parisiennes et les Parisiens, et participent de la ville du quart d'heure que nous voulons bâtir avec Anne Hidalgo. »

La Semaest devient la SEM Paris Commerces...

Fortes des compétences développées en matière de portage foncier dans le cadre des opérations Vital'Quartier et Contrat Paris Commerces, la Semaest et sa filiale, la Foncière Paris Commerces, jouent un rôle central pour sauvegarder la diversité de l'offre commerciale et artisanale parisienne.

Elles assurent notamment la mission de « foncière commerce », spécialisée dans le portage financier des actifs commerciaux issus de la Ville de Paris, en complément des capacités de maîtrise qu'elle a en propre, ainsi que celles des bailleurs sociaux.

Ce rôle central se traduit aujourd'hui par un changement d'appellation - la Semaest devient la « SEM Paris Commerces » - et par la modification de ses statuts, afin de mettre son objet social en conformité avec ses activités, historiques et nouvelles.

L'ensemble de ces opérations a été piloté par Emmanuelle Hoss, Directrice générale de la Semaest, qui poursuivra ses missions sous l'égide de la SEM Paris Commerces.

... Et renforce sa capacité d'investissement

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan parisien pour le commerce, la Foncière Paris Commerces sera dotée d'une capacité d'investissement nouvelle de 200 M€ sur 5 ans. Cela lui permettra d'acquérir des locaux commerciaux sur l'ensemble du territoire parisien, de gré à gré ou via des achats de locaux préemptés par la Ville de Paris, pour continuer à lutter contre la vacance et la mono-activité et installer des activités commerciales et artisanales de qualité, répondant aux besoins des habitants.e.s.

Afin de financer ces investissements qui devront intervenir à partir de fin 2023 et s'étaler sur 5 ans, il est prévu de recapitaliser la Foncière Paris Commerces à hauteur de 90 M€, en complément du levier de l'emprunt mobilisé à hauteur de 110 M€. Cette recapitalisation se fera en deux temps, avec une première opération de recapitalisation de 70,2 M€ en 2023 et une seconde opération de recapitalisation de 19,8 M€ en 2027.

La SEM Paris Commerces (ex Semaest) financera sa participation à la recapitalisation de la Foncière Paris Commerces grâce à un apport en numéraire de ses deux principaux actionnaires, la Ville de Paris et la Banque des Territoires.

Lancement de Paris Commerces, nouvel opérateur au service du commerce de proximité

Né du rapprochement entre le GIE Paris Commerces et la SEM (ex Semaest), **Paris Commerces** est le nouvel opérateur créé par la Ville de Paris au service des commerçants et artisans parisiens. Ses objectifs ? Installer et soutenir les commerces de proximité, promouvoir un artisanat et un commerce de haute qualité à Paris, protéger le commerce et faciliter l'installation d'activités médicales et de services.

Déployé dès 2023, ce nouvel opérateur pourra acquérir et maîtriser des locaux commerciaux stratégiques dans tout Paris et offrira un « guichet unique » pour les commerçants et artisans parisiens à la recherche d'un local à Paris. Il prévoit également une gouvernance renforcée et unifiée avec les acteurs publics du commerce à Paris dans tous les arrondissements et une amplification des moyens qui y sont consacrés.

Contact presse

Rachel Bornais

r.bornais@relationspresseetconseil.com

09 72 14 47 01